

EMC / LUNDI 23 MARS 2020/  
#COVID19#CONFINEMENT#WANI#CONTINUITEPADAGOGIQUE.

MA FICHE COURS

tu dois coller dans ton cahier à la séance 2 et apprendre ).

Séance 2 : Dans mon collège, j'apprends des règles pour vivre ensemble

Définitions:

- **Les règles** : mesures ou lois qui indiquent la conduite à tenir pour vivre ensemble. Au collège toutes ces règles sont écrites dans le **Règlement intérieur**.
- **Règlement intérieur** : texte qui définit ce qui est permis et interdit dans le collège
- **Un droit** : liberté ou possibilité d'agir ou d'obtenir quelque chose
- **Un devoir** : obligation faite par la loi ou un règlement.
- **Une sanction** : mesure prévue pour assurer le respect d'un règlement, d'une loi
- **Autonome** : être capable d'agir et de s'organiser soi-même

Trace écrite de fin séance 2:

Trace écrite :

L'élève apprend à vivre avec les autres en respectant le **règlement intérieur**. Celui-ci établit **les droits** et **devoirs** de chacun. Il doit être connu de tous.

S'il n'est pas respecté, les élèves peuvent avoir des punitions et des **sanctions**. Les sanctions n'ont pas seulement vocation à punir.